

**Département des Côtes-d'Armor
Commune de PLOUËC DU TRIEUX
Compte rendu du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-quatre le 06 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX, Maire.

Date des convocations : 24 octobre 2024

Etaient présents : Vincent LE MEAUX, Jean-luc LE PALANTON, Gwenola PRIGENT, Alain BOUGET, Nelly BOUTTERIN, Sophie DELACOUR, Claude LE GUYADER, Kevin PAULIC, Brigitte HERVIOU, Jean-Claude DROUMAGUET, Claude LE BOURDONNEC, Emeline DION, ALIX René-Loïc,

Etaient absents : Marine DUPRE a donné procuration à J. Luc LE PALANTON, Christophe JEGOU a donné procuration à Alain BOUGET

Secrétaire de séance : René-Loïc ALIX

M. le Maire ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour,

Administration Générale

Procès-verbal	Séance du conseil municipal du 30 septembre 2024	Délibération
---------------	--	--------------

Commission 1

Coopération, éco-citoyenneté, ambition culturelle

Associations extérieures	Location de salles : mise en place d'un tarif horaire pour les frais de chauffage	Délibération
Bibliothèque	Bilan d'activité et programme des animations	Délibération
Affaires périscolaires	Mise en place de l'aide aux devoirs	Information

Commission 2

Nouvelles Solidarités

Affaires sociales	Actions de solidarités fin d'année « 2024 »	Délibération
	Tarif repas des aînés	Délibération

Commission 3

Nouvelles ruralités

Domaine Public*	Classement et longueur voirie communale	Délibération
-----------------	---	--------------

Commission 4

Ressources et service public

Affaires scolaires	Présentation du 1 ^{er} rapport cuisine centrale mutualisée	Information
	Retour du conseil d'école RPI	Information
Clos du Verger	Convention de servitudes	Délibération
Appartement « La Poste »	Délégation de pouvoir pour mise en vente	Délibération

Commission 5

Cœur de vie, cœur de bourg

Point travaux	Gare, aménagement du bourg, local chasse	Information
---------------	--	-------------

Intercommunalité

Guingamp Paimpol Agglomération

Mobilité	Point DSP mobilité Guingamp Paimpol Agglomération/Transdev	Information
----------	--	-------------

*Sujet ajouté à l'ordre du jour

Administration générale : Procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 Septembre 2024 est approuvé à l'unanimité

Commission 1 – Coopération, éco-citoyenneté, ambition culturelle

DEL 2024-11-01 : Mise en place d'un tarif frais de chauffage pour les locations de salle aux associations extérieures.

M. le Maire informe que suite à la délibération 2024-09-01 prise le 30 septembre dernier relatif à l'instauration d'un tarif horaire de location des salles aux associations extérieures, il convient également de délibérer sur la mise en place d'un tarif lié à la prestation chauffage. En effet, par délibération 2023-12-08 du 21 décembre 2023, seul un tarif horaire chauffage de la grande salle de l'espace multifonction avait été mis en place. Au regard de ce qui avait été effectué par le passé, il est proposé d'instaurer un tarif chauffage comme suit :

Salle Multifonctions Socioculturelles - Petite salle	5 €/heure
<i>Pour mémoire Del 2023 12 08 - Grande salle SMS</i>	<i>10 €/heure</i>
Salle de la Maison des Associations Communales	10 € forfait

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **DE FIXER un tarif horaire de chauffage à partir du 1^{er} novembre 2024 pour les associations extérieures comme suit :**

Salle multifonctions : Petite salle	5 €
Del 2023 12 08 : Grande salle	10 €
Salle des associations : forfait	10 €

DEL 2024-11-02 : Activités organisées par la bibliothèque

Dans le cadre des animations proposées par la bibliothèque municipale, la participation d'intervenants s'avère payante pour les activités suivantes :

- Atelier « Art floral » du 16 novembre réalisé par Haneke (180€)
- Atelier « Fil de Fer » du 23 novembre animé par Laurence Maillard (184€)

Afin de répercuter une partie du montant de l'atelier sur les participants, **le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :**

- **VALIDER** les ateliers nommés cités ci-dessus.
- **DE FIXER** une participation de 15 € par participant pour l'atelier « Art Floral » d'Haneke
- **DE FIXER** une participation de 10 € par participant pour l'atelier « Fil de Fer » animé par Laurence Maillard

Les réservations se feront dans la limite de 10 à 12 personnes par atelier

L'encaisse des inscriptions aux ateliers sera réalisée sur la régie de recettes « produits divers ».

INFORMATION : Affaires extrascolaires – Mise en place de l'aide aux devoirs

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un temps extra-scolaire d'aide aux devoirs va être mis en place pour les élèves du CP au CM2. Ce temps aurait lieu tous les jours de 16h30 à 17h15 dans la salle d'activité de l'école. Quelques personnes se sont proposées pour effectuer cette mission de solidarité communale. Cette décision est prise en lien avec l'ensemble des enseignants du RPI Plouec du Trieux/Pontrieux.

Les élus donnent leur accord pour la mise en place de ce service d'aide aux devoirs sur le temps extrascolaire.

Commission 2 – Nouvelles solidarités

DEL 2024-11-03 : Affaires sociales – Actions de solidarités de fin d'année 2024

Une action de solidarité est organisée chaque fin d'année au profit des agents communaux et de nos concitoyens les plus âgés. En 2024, M. le Maire propose deux interventions en faveur des Plouëcois et des agents.

Pour les agents communaux de :

- Renouveler les bons cadeaux selon les mêmes conditions financières qu'en 2023 c'est-à-dire 50€ par agent.
- Pour les enfants des agents, âgés de moins de 16 ans, un bon d'achat d'une valeur de 50 €.

Pour les Plouëcois :

- De réitérer l'opération effectuée à Noël 2023 et d'offrir des paniers garnis adaptés d'une valeur de 35 € aux personnes âgées hébergés en structure.
- Concernant le colis de fin d'année accordé aux personnes de plus de 85 ans, il est proposé que celui-ci soit également d'une valeur de 35 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **OCTROYER** au personnel communal un bon d'achat d'une valeur de 50 €
- **OFFRIR** aux enfants des agents, âgés de moins de 16 ans, un bon d'achat d'une valeur de 50 €
- **OFFRIR** aux personnes âgées de plus de 85 ans ainsi que celles hébergées en structure un colis d'une valeur de 35 €

DEL 2024-11-04 – Tarif repas des aînés

M. le Maire fait part à l'assemblée que le repas des aînés va être servi à la salle multifonctions le samedi 7 décembre 2024 pour les personnes âgées de la commune. Celui-ci sera préparé par le cuisinier de la cuisine centrale mutualisée. Sur proposition de la commission Nouvelles Solidarités, M. le Maire indique à l'assemblée que le prix des repas payants est fixé à 25€.

Comme l'année précédente et comme ce sera désormais le cas pour des raisons sanitaires, il ne sera pas proposé de portage de repas. Il ne sera pas non plus possible de venir chercher un repas. Concernant les personnes ne pouvant venir **pour des raisons médicales**, la commission a décidé qu'un panier garni d'une valeur de 25€ leur sera proposé.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d' :

- **ACCEPTER** la proposition de fixer le tarif à 25€ le prix des repas payants.
- **ACCEPTER** la proposition de panier garni d'une valeur de 25€

Commission 3 – Nouvelles ruralités

DEL 2024-11-05 : Domaine Public – Classement et longueur de la voirie communale

Considérant les dernières modifications sur le domaine public communal, M. le Maire propose de modifier le linéaire préalablement déclaré et d'intégrer les éléments suivants :

Appellation	Longueur	Longueur totale
Rue de Tren Bihan	103 m	44 183 ml

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d' :

- **INTEGRER** la Rue de Tren Bihan dans le domaine public communal.
- **ARRETER** la longueur de la voirie communale à 44 183m.

Commission 4 – Ressources et service public

DEL 2024-11-06 : Présentation du 1^{er} rapport cuisine centrale mutualisée

Suite à un questionnaire distribué à l'ensemble des familles dont le(s) enfant(s) bénéficie(nt) des services de la nouvelle cuisine centrale mutualisée, un premier bilan est présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'

- **APPROUVER** le 1^{er} rapport rédigé suite au questionnaire communiqué aux utilisateurs fin juin 2024.

INFORMATION : Conseil d'école du RPI

M. le Maire fera un retour sur le Conseil d'école qui a eu lieu le 14 octobre dernier à l'école « Les Korrigans » de Pontrieux. Une réunion avec les enseignants de Plouëc du Trieux est prévue en novembre pour aborder les problématiques soulevées lors de cet échange.

DEL 2024-11-07 : Clos du Verger : Convention de servitude

Suite aux désidératas des différentes personnes ayant visité le bâtiment, et afin que celui-ci puisse être vendu, une convention de servitude a été rédigée avec les propriétaires de la parcelle E1320, rue du Presbytère. Cette convention permettra aux futurs acquéreurs notamment d'effectuer les travaux de drainage du bâtiment. D'autre part, afin de permettre à M. et Mme DINCUFF d'accéder à leur propriété par le Clos du Verger, il est proposé qu'une sortie de la parcelle E1320 soit réalisée sur la parcelle communale E1608 (propriété communale). M. le Maire informe également les élus qu'une proposition d'achat a été effectuée pour un montant de 29 000 € soit 25 000 € net vendeur. M. le Maire invite les membres du Conseil Municipal à délibérer sur ces éléments.

Ainsi, **le conseil municipal, à l'unanimité, à l'unanimité, décide d' :**

- **AUTORISER** la convention de servitude de drainage en terrain privé, autorisée par M. et Mme DINCUFF au profit de la commune ou des futurs acquéreurs.
- **AUTORISER** la convention de servitude de passage en terrain public, autorisée par la Commune de Plouec du Trieux au profit de M. et Mme DINCUFF

D'autre part, suite à la proposition d'achat reçue, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d' :**

- **ACCORDER** la vente du Clos du Verger pour un montant de 25 000€ net vendeur sous condition que celui-ci soit à destination d'habitation.

DEL 2024-11-08 : Appartement « La Poste »

M. le Maire informe qu'afin de vendre l'appartement situé dans le bâtiment « La Poste », il convient de lui accorder une délégation de pouvoir afin qu'il puisse signer les documents liés à la mise en vente.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d' :

- **ACCORDER** la délégation de signature pour la vente de l'appartement.

Commission 5 – Cœurs de vie, Cœur de bourg

INFORMATION : Point travaux

M. le Maire a fait un point sur l'avancement des travaux à savoir :

- le démarrage de la phase 2 de l'aménagement du bourg à partir du 18 novembre prochain
- la finalisation de la rénovation du bâtiment de la gare et
- point sur la mise aux normes et le raccordement en eau du local chasse/équarissage et la création d'un auvent.

Intercommunalité – Guingamp Paimpol Agglomération

INFORMATION : DSP mobilité

M. le Maire a présenté le rapport d'activité 2023 de la DSP Transdev/GPA, et notamment le service « Busplus » permettant aux habitants de bénéficier d'un transport à la demande.

Les élus sont invités à diffuser sur ce service proposé aux habitants.

La séance est levée à 20h38
SIGNATURES

Vincent LE MEAUX	
Jean-Luc LE PALANTON	
Gwenola PRIGENT	
Alain BOUGET	
Nelly BOUTTERIN	
René-Loïc ALIX	Secrétaire de séance
Sophie DELACOUR	
Claude LE GUYADER	
Christophe JEGOU	
Emeline DION	
Kévin PAULIC	
Marine DUPRE	
Brigitte HERVIOU	
Jean-Claude DROUMAGUET	
Claude LE BOURDONNEC	